

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫② Date de dépôt : 02.03.90.

⑫③ Priorité :

⑫④ Date de la mise à disposition du public de la demande : 06.09.91 Bulletin 91/36.

⑫⑤ Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑫⑥ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦① Demandeur(s) : MALET Yves — FR.

⑦② Inventeur(s) : MALET Yves.

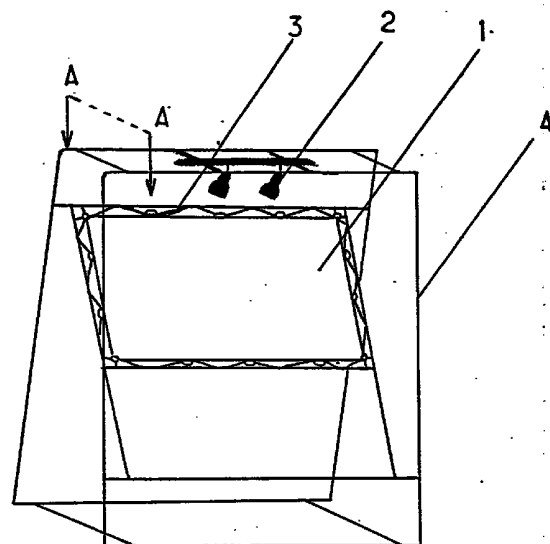
⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire :

⑤④ Castelet d'ombres chinoises.

⑤⑦ Le dispositif est un castelet d'ombres chinoises.  
L'invention concerne un dispositif permettant de faire apparaître les ombres de marionnettes sur un écran. Les marionnettes sont plaquées contre l'écran afin d'être perçues par les spectateurs. L'animateur peut les manipuler à son aise (debout ou assis) sans que son ombre se reflète sur l'écran.

Il est constitué d'un écran (1) légèrement incliné vers le sol et bien tendu par un élastique (3). Une source de lumière (2) est placée au dessus de l'écran (1), le tout maintenu par une armature (4) de tubes plastiques.



## DESCRIPTION

La présente invention concerne un castelet d'ombres chinoises.

Traditionnellement les théâtres d'ombres chinoises sont constitués d'un écran placé perpendiculairement au sol avec une source lumineuse (caractérisée par une lampe) située derrière cet  
5 écran. L'animateur était placé entre cette source de lumière et l'écran. Afin que les spectateurs ne puissent voir que l'ombre des marionnettes, l'animateur était placé hors du champ de la lumière; c'est à dire dans une position peu confortable.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient. Il comporte un écran légèrement incliné vers le sol  
10 et la source de lumière est situé entre l'animateur et l'écran. L'écran situé à un mètre au dessus du sol reçoit la lumière dont la source est placée au dessus de cet écran. L'animateur peut circuler debout à son aise sans pour cela obstruer le champ lumineux. Seul l'ombre des marionnettes plaquées contre l'écran  
15 sera perçue par les spectateurs.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente une vue en perspective du dispositif selon l'invention.

20 La figure 2 représente en coupe le dispositif.

En référence à ces dessins, le dispositif comporte un écran central (1) rattaché à l'armature (4) par un élastique (3). L'élastique (3) permet de bien tendre l'écran (1). La source lumineuse (2) est placée au dessus de l'écran (1). Les marionnettes seront plaquées contre l'écran (1).  
25

L'armature (4) est composée d'un assemblage de tubes plastiques qui peut être démontable. L'écran (1) est constitué d'un tissu clair.

A titre d'exemple non limitatif, le dispositif aura des dimensions de l'ordre de 70 cm à 200 cm de longueur, d'une hauteur de 150 cm à 200 cm et de 40 cm à 70 cm de largeur en fonction de la (ou les) personne(s) qui est (sont) amenée(s) à l'utiliser (enfant ou adulte). L'écran (I) sera incliné vers le sol d'un angle  $\alpha$  compris entre un plan horizontal  $\beta$  et l'écran (I) ( $\alpha$  variant entre  $67^\circ$  et  $72^\circ$ ).

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à faire apparaître l'ombre des marionnettes.

## REVENDICATIONS

I) Dispositif pour faire apparaître les ombres des marionnettes caractérisé en ce qu'il comporte un écran (I) légèrement incliné d'un angle  $\alpha$  compris entre un plan horizontal  $\beta$  et l'écran (I). Une source de lumière (2) est située au dessus de cet écran (I), le tout maintenu par une armature (4).

2) Dispositif selon la revendication (I) caractérisé en ce que l'angle  $\alpha$  varie préférentiellement entre  $67^\circ$  et  $72^\circ$ .

1/1

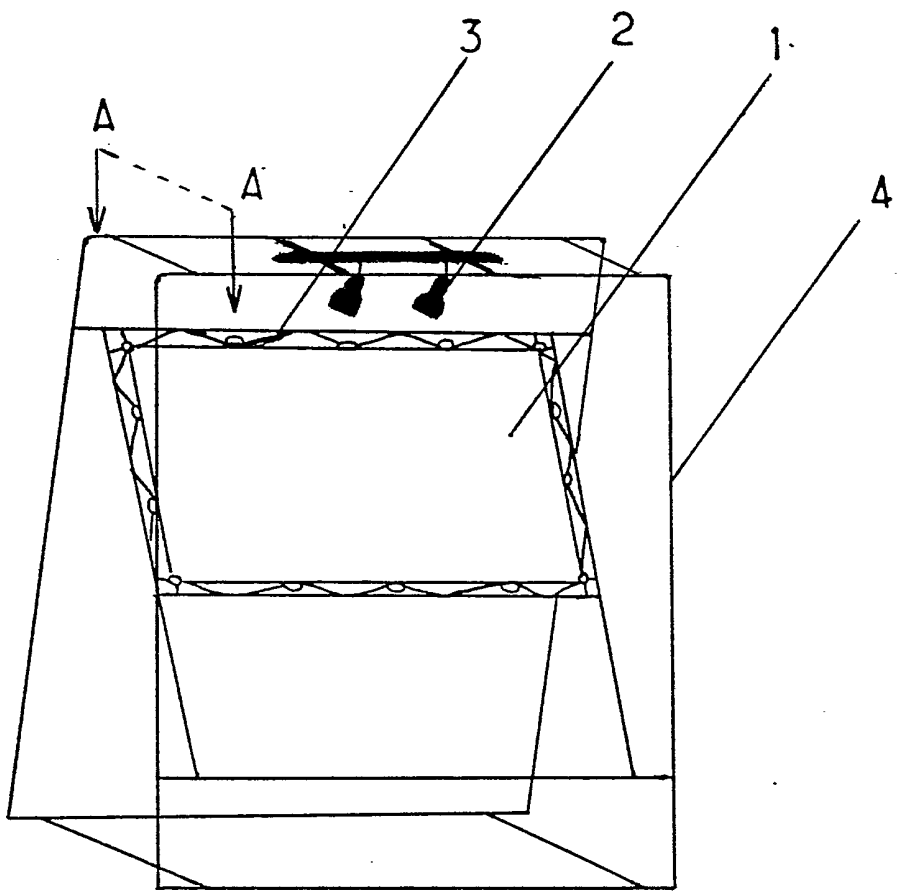
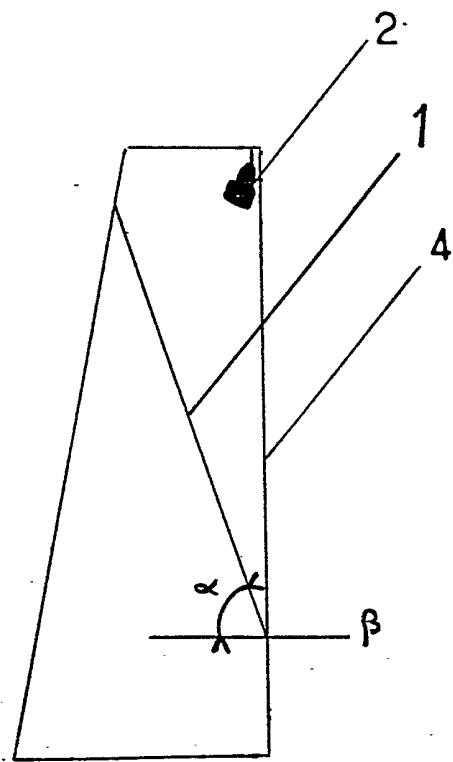


FIG. 1



Coupe suivant AA

INSTITUT NATIONAL  
de la  
PROPRIETE INDUSTRIELLE

**RAPPORT DE RECHERCHE**  
établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

FR 9002836  
FA 439774

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	FR-A- 387 473 (L. DEMAILLY) ----	
A	US-A-2 927 381 (E. RENNER) ----	
A	FR-A-2 576 803 (Y. QUEROMAIN) -----	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		A 63 J
Date d'achèvement de la recherche 05-11-1990		Examineur VEREECKE A.
<p><b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul                  Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie                  A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général                  O : divulgation non-écrite                  P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention                  E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.                  D : cité dans la demande                  L : cité pour d'autres raisons                  .....                  &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)